DISCOVRS SVR LE TRAITE' DE SOISSONS.



A PARIS,

Chez IEAN BRVNET, ruë sainct Germain, au trois Pigeons, proche la porte de Paris.

M. D. C. XIV.

DISCOVRS SVR LE TRAICTÉ DE SOISSONS.

CE qu'est la fieure à vn corps, le feu à vn edifice, la peste à vne ville, la guerre ciuile l'est à vn Estat. C'est la source de toutes confusions, de toutes desolations, & le comble de toutes sortes de malheurs. Les prophanations des autels, les demolitions des Eglises, les incẽdies, les meurtres, les rauissemẽts, les brigãdages, les trahisõs, sõt les symptomes ordinaires de ceste pernicieuse maladie. On ne parle de la pieté parmy les armes qu'auec blasphéme, de la Iustice qu'auec irreuerance, de la Vertu qu'auec mocquerie & mespris. Ce qui est vice en vn autre temps, deuient coustume en celuy là, & puis Loy. Tout s'y corrompt, tout s'y desbauche, tout s'y peruertit. N'en cherchons poinct des exemples dans les histoires estrangeres, ny dans les aages passez. Nous ne l'auons helas ! nous ne l'auons que trop à nos despens ressenty sur la fin du dernier siecle, durant ces longs & funestes trou-

bles,qui debifferent & affoiblirent tellement ce Royaume, autrefois le plus puissant de la Chrestienté, qu'a peine commençoit-il maintenant à se remettre, & à recouurer apres tant de perilleuses secousses & conuulsions, auec la guerison entiere de ses playes, sa vigueur & beauté premiere. Car les fautes ne se reparent pas si aysement qu'elles se font, il s'en faut beaucoup; à peine vingt annees de profonde paix peuuent elles bien souuent redresser ce que six mois de guerre auront renuersé. C'est pourquoy la Reyne, Princesse également sage & debonnaire, preuoyant prudemment les maux & les inconueniens qu'vne recheute pourroit apporter à vn corps nouuellement releué de maladie, & craignant que ces bruits du mescontentement de Messieurs les Princes retirez à Mezieres n'excitassent durant la minorité du Roy son fils, quelques mauuaises & corrompues humeurs dans l'Estat, s'il n'y estoit de bonne heure pourueu, a tasché dés qu'elle en a esté aduertie, d'y remedier par tous moyens conuenables à son authorité, le plus promptement qu'il luy a esté possible, pour composer

doucement ces eſmotions naiſſantes, & coupper chemin aux factions & calamitez dont ceſte grande conionction de Planettes nous menaçoit. Sa reſponſe à la lettre de Monſieur le Prince, teſmoigne clairement à ceux qui l'ont veuë, que ſa Majeſté beaucoup plus ſoigneuſe de la tranquillité publique, que de ſon authorité particuliere, n'a rien en plus ſinguliere recommandation, que le bien public, le repos du peuple, la conſeruation de la paix, & la reſtauration du Royaume. A laquelle iugeant treſbien qu'il n'y a rien de ſi contraire que la guerre, elle a par la ſage conduite & entremiſe de ceux qu'elle a enuoyez vers luy à Soiſſons, tellemẽt moderé toutes choſes, que nous auõs maintenant en toutes façons beaucoup plus de ſubiect d'eſperer que de craindre. Car toutes ces compagnies de gẽdarmes qui couroiẽt des-ja la cãpagne, n'attendẽt qv'un cõmandement de part & d'autre de ſe retirer; tres heureuſes premices d'vne vraye & ſincere reünion, telle que la ſouhaittent tous les gens de bien. Encore n'eſt-ce pas tout. Car ſa Majeſté eſtimant que c'eſtoit fort peu d'alleger, ou d'oſter le mal, ſi

elle ne le coupoit tout a faict à la racine, s'est resoluë d'aduancer la conuocation des Estats generaux proiettee il y a long temps, pour y retrancher vne fois pour toutes, par vne bonne & serieuse reformation de l'Estat, les causes ou les pretextes de semblables remuëments à l'aduenir. En quoy faisant elle a ietté les fondemens d'vne longue & heureuse paix dans le Royaume, qui fortifié par le soin de sa Majesté de tres-grandes & puissantes alliances au dehors, n'a besoin au dedans que d'vn peu plus de reglement & d'ordre en certaines choses deprauees par la longueur & malice du temps. Car nous ne pouuons nier qu'il n'y ayt des abus & desordres parmy nous. C'est la condition commune des choses humaines, de n'estre iamais tellement accomplies qu'il ne s'y mesle tousiours quelque tare ou imperfection. Par tout ou il y a des hommes, il y a des defauts. Ce que nous osons dire dautant plus librement, que nous sçauons sa Majesté l'aduoüer elle mesme, auec beaucoup de regret de n'y pouuoir aussi promptement mettre ordre qu'elle desireroit. Car comme les corps humains, ainsi

les politiques, ont des saisons propres à la purgation, lesquelles si on ne choisit bien à propos, les remedes pour doux & excellẽts qu'ils soient d'ailleurs, sont non seulement inutiles, mais quelquefois dommageables à la santé. Il y a quelquefois des considerations pour lesquelles les habiles & experts Medecins entretiẽnent quelque fluxion ou humeur peccante dans vn corps discrasié, mesme par fois vne fieure. Toutes choses ont leur temps & leur lieu. Il ne faut donc point douter qu'aussi tost que la disposition des affaires du Roy des-ja proche de maiorité le permettra, elle qui n'a iamais eu autre but que la grandeur & felicité de ce Royaume duquel elle manie a ceste heure heureusement le timon, ne recherche toutes sortes de moyens pour donner aux gens de bien le contentement de ceste reformation si longuement desiree. Ce qui ne se pouuant mieux faire que par vne ouuerture des Estats generaux assemblez soubz l'authorité souueraine, nous deuons tenir pour tout asseuré qu'il ne tiendra point a cela, que la France repurgee de toutes ses mauuaises & virulentes humeurs, ne reprene dans peu de temps

auec son embonpoint, son ancienne splendeur & dignité. Elle s'en est tousiours bien trouuee, autant de fois que la necessité des occurrences en a faict prendre le conseil à nos peres. Ne doutons nullement que si nous y apportons la mesme sincerité qu'eux, nous n'en tirions le mesme fruict. Car c'est là que les plaintes & remonstrances des subiects sont proposees auec vne egale reuerence & liberté à ceux ausquels seuls appartient d'y donner ordre, & faire droit. Cest là que se descourent les playes & les maladies de l'Estat, & que s'y appliquent les remedes & appareils necessaires. Cest là, en vn mot, ou se puisent dans le commun aduis des plus notables personnages de tous les ordres, les conseils plus salutaires & plus propres pour remettre toutes choses en leur ordre. Si Monsieur le Prince & ceux qui l'ont suiuy, trouuent quelque chose à redire en la conduite & l'administration des affaires, comme ils ont des-ja declaré par leurs manifestes & leurs lettres, la prerogatiue de leurs naissances & dignitez leur y donnera soubz la protection & l'authorité du Roy toute liberté de le representer auec
l'honneur

l'honneur & le reſpect accouſtumé. Ils y tiendront les plus honorables rangs & y ſeront les premiers eſcoutés. Nul ne leur peut refuſer, ne leur peut debattre ce droict. Et nous nous aſſeurons tellement de l'equité de leurs Maieſtés, qu'ils ſeront cõtraincts d'auoüer eux meſmes auant que s'en retirer, que ceſte voye la, cõme la plus honorable, eſt auſſi la plus ſeure & la plus aiſee pour paruenir au but qu'ils ſe ſont propoſés. Car de s'imaginer que iamais ils euſſent obtenu par la force, ce qu'ils y pourront gaigner par la raiſon, s'y preſentans ſelon leur deuoir, auec la ſoubmiſſion & reuerence tres-humble deue au ſouuerain, ie n'eſtime point qu'il y en ayt aucun d'entre eux qui des vintquatre heures du iour, ſe le puiſſe faire accroire vne. Ils ſont grands, ie l'aduoue, & puiſſants, qui le peut nier ? Mais toute ceſte grandeur & puiſſance n'eſtant qu'vne reflexion & dependance de l'authorité abſoluë du Roy, n'a qu'autant de force qu'elle ſe trouue conioincte & vnie à ſon principe. Separez l'en tant ſoit peu dans la croyance du peuple, ce n'eſt plus ce que c'eſtoit ; il n'y reſte rien plus que l'image & le nom. Ie croy qu'ils

ne trouueront pas mauuais qu'on le leur die, & qu'ils ne desireront iamais de faire paroistre leur credit & pouuoir par les ruynes & desolations publiques de leur patrie. Ils sont trop bons François, ils sont trop sages, ils craignent trop Dieu, ils respectent trop le Roy. Et quand apres mille longues & perilleuses trauerses, mille frasques, & autant de malheurs, la faueur extraordinaire de la fortune, qui peut beaucoup en la guerre, les auroit contre l'aparence esleuez au dessus de sa rouë, & rendus les maistres, qu'auroient ils aduancé pour cela ? la France seroit elle espuree de tous ces abus, de toutes ces corruptions contre lesquelles ils crient si haut ? he! qu'ils se trouueroient bien loin de leur compte. Car qu'auroient ils faict autre chose qu'au lieu de les corriger, les multiplier & accroistre sans y penser ? Ce seroit comme qui pour eslaguer quelques vieux & inutiles drageons d'vn arbre, auroit mis la coignee au pied, comme qui pour purger vne maison de quelque mauuais air, auroit attaché le feu aux quatre coings & au milieu. Ils se plaignent du mauuais mesnage des finances; laissons ce qu'on peut

respondre à cela sans les offencer; vn chacun le sçait; Car à qui ne sont cogneuës les grandes & extraordinaires despences ausquelles la necessité pressante des affaires a obligé leurs Majestez depuis le decez lamentable de feu Henry le Grand? Nous en auons veu vne partie, l'autre, qui est la plus grande, demeure cachee en la cognoissance de ceux qui manient les ressorts secrets de ce grand balancier. Ceux là en rendroient, comme ie croy, fort bon compte, s'il estoit besoin que ce qui se faict pour tous, se sceut aussi de tous. A quoy si on adiouste la diminution des charges en beaucoup d'endroicts, telle que nous ne pouuons nier sans beaucoup d'ingratitude, on sera peut estre contrainct de confesser qu'il n'y a pour ce regard là, pas tant à reprendre comme on pense. Mais quand il y auroit dix fois plus d'excez qu'il n'y en a eu, il en faut tousiours reuenir là, que c'est vn tres-dangereux moyen de les regler que la guerre. Car pour quelque million possible qui se pouuoit à leur iugement employer en choses plus vtiles, il en eust fallu despendre dix, à quoy faire? à ruyner tout, à renuerser tout, à perdre tout. On sçait

ce que couftent les armees à entretenir. Il n'y a mines ny efpargnes, ny threfors qu'elles n'efpuifent dans peu de temps. Quand le Cerf du Palais feroit, fuyuant l'intention de ce Nonjant qui le fit dreffer tel que nous le voyons auiourd'huy, tout d'or maffif, ie ne fçay fi au bout de quatre annees de la guerre dont on parloit, il en fuft refté de quoy faire curee à vne leuee de Suiffes affamez. Nos peres ne l'ont que trop fouuent effayé. Car de là font venus les engagements du domaine, de là les cruës, les aydes & les nouuelles impofitions fur le peuple, qui s'en eft quelquefois reffenty plus de quarante ans apres. De forte que de luy vouloir faire accroire que c'eft pour fon bien & pour fon foulagement qu'on arme, c'eft temps perdu. On a beau luy parler de reformation, de defcharge, de reglement, s'il voit feulement tirer vne efpee la deffus, il n'en veut point à ce prix. Il a efté fi fouuent pipé & bercé de ces mots dorez, qu'il les prend pour autant de pieges en toute autre bouche que celle du Souuerain. Pour la Iuftice, fi la corruption du temps, ou la neceffité des affaires, à laquelle la fageffe commande fouuen t de ceder,

là soüillee de quelques taches, comme c'est chose à nostre grand regret que nous ne pouuons gueres bien nier, quiconque me pourra persuader que la violēce armee soit vn moyen propre & conuenable pour luy rēdre sa face & pureté premiere, me persuadera tout ce qu'il voudra. Ie n'excepte riē, pour si estrange & si exorbitāt qu'il soit. Car quelle apparence que celle de qui le propre office n'est autre que de rendre à vn chacun ce qui luy appartient, se maintiēne ou se restablisse par la fureur & rage de ceux qui ne recognoissent autre loy que la force, autre iuge que l'espee? Parler seulement en ces saisons là d'vn adiournement personnel, ou de l'execution d'vn arrest, est vn cas preuostable. Et sans s'estendre en plus lōgues preuues, tant de graces, tant de remissions, tant d'abolitions qui remplissent d'ordinaire les sieges de Iustice apres vne guerre, tesmoignent assés combiē peu de force elle a eu durant tout le temps auquel ont esté commis les crimes pour lesquels on les demāde. On blasme la venalité profuse des offices, ie ne la deffends point, & peu de gens se trouueront quelque interest qu'ils y ayent, qui le facent; mais qui est

celuy si peu versé aux affaires de la France, qui ne sçache qu'elle n'a esté premierement introduicte que pour soustenir les despẽces excessiues de la guerre? il n'y a pas encore si long temps. Car auparauant, ces choses sacrees ne tomboient point en commerce entre nous, & la vertu, la probité, l'erudition, n'estoient point encore parties casuelles. Qu'on iuge la dessus si du mesme lieu d'ou est venu le mal, pourra proceder le remede. Ie laisse les autres moindres desordres & abus fort particulierement specifiés dans la lettre escrite de Mezieres à la Reyne. De tous lesquels il suffira de dire en bloc, que s'ils sont tellement enracinés par la longueur du tẽps en la deprauatiõ vniuerselle de nos mœurs, qu'on ne les en puisse arracher que par des remedes pires que les maux mesmes dont ils pourroient estre cause, il vaut mieux attendre auec patiẽce ce biẽ du ciel, & practiquer cependant le vieux mot, qui deffẽd de remuer le mal biẽ placé. Fermõs donc ce discours, comme nous l'auons commencé, que toutes partialités & diuisions intestines ne pouuans estre que ruineuses & funestes a ceux entre lesquels el-

les s'engendrent, nous auons a loüer grandement, premieremens la prouidence de Dieu, protecteur de ceste monarchie, qui nous en ostant le desir de la volonté, nous a osté les armes du poing, & puis la preuoyãce de la Reyne, qui cõtinuant le soin qu'elle à tousiours eu de cest estat durant sa Regẽce, à pour faire cesser les causes ou les pretextes qu'on prẽd de nos desordres, arresté vne assemblee d'Estatz. De laquelle, si selon l'obligation de nos consciences, nous y apportons vne aussi droicte & sincere intention que sa Majesté, nous ne pouuons tous en general attendre a l'aduenir, qu'auec ceste plus souhaitee iusqu'à cest heure, qu'esperee reformation, autant de contentement, de soulagement & de bien, que la guerre vne fois ouuerte nous eust peu apporter d'incommodité, de misere & de ruine.